

Président : DUFOUR François

Secrétaire : BRICQ Sébastien

Trésorier : DESJARDINS Thibaut

Délégués élus pour représenter la section à l'AG de l'ASCS omnisports :

- **titulaires** : DUFOUR François
DESJARDINS Thibaut
PANNEKOUCKE Stéphane
- **suppléant** :

RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA SECTION TENNIS DE TABLE
RELATIF A LA SAISON 2021 / 2022

Octobre 2022

1: COMPOSITION DE LA SECTION:

- **Effectif total: 38 membres** (+ 7 / saison 2020 - 2021).
- **Ventilation de l'effectif :**
 - 36 masculins et 02 féminines.
 - 12 vétérans, 07 seniors et 19 jeunes de moins de 16 ans.
 - 0 cheminot en activité, 1 retraité et 37 non cheminots.
 - 23 compétiteurs (16 seniors et 07 jeunes) et 15 non compétiteurs (11 jeunes et 4 adultes loisirs).
 - 38 licenciés en FTTT et 20 licenciés seulement en AGR.
- **Principales évolutions par rapport à la saison précédente :**
 - hausse notable de l'effectif total (+7 / N-1) et plus ou moins retour à la normale après une baisse de l'effectif de 22,5% liée au Covid la saison précédente ;
 - légère hausse du nombre de jeunes (+ 3), représentant 50 % de l'effectif total et légère hausse également du nombre de jeunes adultes et de féminines (+ 2) ;
 - hausse notable du nombre de compétiteurs liée à l'accroissement de l'effectif total et à l'arrivée de quelques nouveaux joueurs ;.
 - toujours aussi peu de cheminots et ayant-droit ;
 - effectif globalement mieux équilibré que les années précédentes grâce à l'arrivée de quelques jeunes adultes ou seniors.

2 : ENCADREMENT TECHNIQUE EN FONCTION:

- Aucun entraîneur ou animateur technique de club breveté.
- En revanche, **plusieurs entraîneurs des jeunes bénévoles** officiant régulièrement.
- **Recours à un entraîneur extérieur breveté et auto-entrepreneur** pour l'entraînement des jeunes le mardi soir.
- **Pas de juges-arbitres ni d'arbitres régionaux.**
- **En conclusion, situation peu satisfaisante de ce point de vue et nouvelles vocations souhaitables de la part des membres de 18 à 40 ans.**

3 : ACTIVITE SPORTIVE DE LA SECTION :

- La saison sportive 2021 - 2022 a enfin pu se dérouler quasi-normalement après deux saisons consécutives perturbées ou interrompues par la pandémie de Covid 10. Elle s'est également déroulée de façon satisfaisante sur le plan sportif avec des résultats obtenus toutefois très moyens et a pu enfin bénéficier pleinement de l'amélioration des conditions d'éclairage du hall Wilson.
- **Affiliation de la section à deux ligues** (LGETT : Ligue du Grand Est de tennis de table représentant la FTTT) et AGR :(Avant-Garde du Rhin représentant la FSCF) et participation aux championnats par équipes correspondants de début septembre à fin juin.
- **Engagement cette saison de 9 équipes**, (-1 / saison précédente), dont **5 équipes seniors et 4 équipes de jeunes** dans les divers championnats organisés au niveau départemental par ces deux ligues, soit :
 - **2 équipes en championnat départemental seniors FTTT**, évoluant respectivement en GE 5 pour l'équipe 1 et en GE 6 puis GE 7 pour l'équipe 2.
 - **3 équipes en championnat AGR**, évoluant respectivement en Honneur départemental pour l'équipe 1 et en Division 1 secteur pour les équipes 2 et 3 ;
 - **2 équipe en championnat jeunes AGR** dans les catégories cadets et benjamins.
 - **2 équipes en championnat jeunes FTTT** dans les catégorie juniors et minimes.
- **Engagement de 3 équipes en coupes du secteur AGR** (deux en coupe 80 -NC et une en coupe senior + jeune) et **de 2 équipes en coupes départementales FTTT dans la série joueurs classés de 5 à 9 et engagement d'un nombre variable de joueurs aux compétitions individuelles** organisées par les deux fédérations auxquelles la section est affiliée

4 : PRINCIPAUX TITRES ET RESULTATS OBTENUS :

- **titres par équipes :**
 - **Néant cette saison.** mais toutes les équipes engagées se maintiennent à leur niveau de compétition de début de saison (après une descente à l'intersaison pour l'équipe 2 FFTT)
- **Titres en coupes :**
 - **Un titre obtenu en coupe du secteur 2 AGR (classés 80 à NC) par la paire DESJARDINS Thibaut - PANNEKOUCKE Stéphane**
- **Titres en individuels :**
 - Un jeune (**LEWIN Lior**) vainqueur de la série poussins aux individuels du secteur AGR de Strasbourg
 - Ce même jeune vainqueur du **TOP 16 poussins AGR** organisé en fin de saison.
 - Un autre jeune (**SEBBAN Nathan**) vainqueur de la série minimales aux individuels du secteur AGR de Strasbourg
- **Autres résultats obtenus :**
 - Equipe 1 LGETT 2^{ème} en première phase, puis 4^{ème} en deuxième phase en GE 5 ;
 - Equipe 2 LGETT 6^{ème} en GE 6 en première phase et 2^{ème} en GE 7 en deuxième phase ;
 - Equipe 1 AGR d'Entente 2^{ème} sur 7 en Honneur départemental en fin de saison ;
 - Equipe 2 AGR 7^{ème} sur 8 en Division 1 secteur en fin de saison ;
 - Equipe 3 AGR 5^{ème} sur 8 en Division 1 secteur en fin de saison ;
 - Equipe juniors FFTT 11^{ème} sur 15 au niveau départemental ;
 - Equipe minimales FFTT 5^{ème} sur 12 au niveau départemental en fin de saison et qualifiée pour les finales où elle gagne encore une place et termine finalement 4^{ème} ;
 - Equipe cadets AGR 6^{ème} sur 9 au niveau du secteur de Strasbourg ;
 - Equipe benjamins AGR 2^{ème} sur 4 au niveau du secteur de Strasbourg
 - Deux places de seconds obtenues aux individuels secteur AGR de Strasbourg par BRUN_HAURIT Martin en cadets et CHARBIT Ariel en minimales ;
 - Deux places de finalistes obtenues par par le jeune SEBBAN Nathan aux individuels départementaux AGR et par Thibaut DESJARDINS aux TOP 12 de Division 1 AGR.

5 : DIFFERENTES MANIFESTATIONS ORGANISEES AU HALL WILSON:

- un tour de championnat jeunes par équipes AGR, finales secteur AGR de promotion d'Honneur et de Division 1, TOP 16 cadets et poussins et TOP 12 de Division 1 AGR, demi-finales et finales départementales par équipes en Honneur et Promotion d'Honneur.

6 : BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2021 - 2022 :

- **total recettes : 3645,63 €** (dont 1980 € de cotisations, 1444 € de subventions, 221,40 € d'avoir sur saison précédente interrompue et 0,23 € d'intérêt sur part sociale détenue)
- **total dépenses : 3417,42 €.** (dont 410 € d'affiliations et engagements divers, 1511,10 € d'achats de licences,, 847,50 € de dédommagement de l'entraîneur des jeunes, 248,87 € de frais généraux, 335 € de cotisation à l'ASCS omnisports et 64,95 € d'achat de matériel).
- **résultat de la saison : bénéfice de 228,21 €** avant tout lié à la hausse du nombre de licenciés et de cotisations encaissées et au remboursement de certains frais engagés la saison précédente. par les organismes auxquels la section est affiliée (LGETT et AGR - FSCF).
- **solde bancaire au 30 juin 2022 : + 4891,30 €** , dont 1713,23 € sur le compte courant, 3163,07 € sur le compte épargne sociétaire et 15, 00 € de part sociale de la B.P.A.L.C..

Le Président de la section F. DUFOUR

